

DEPARTEMENTAL CYCLO CROSS

12 Novembre 2017

ORGANISATION DU CLUB CYCLISTE DE OISEMONT
EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



OISEMONT



11 h 30 : Initiation VTT
13 h 05 : Jeunes 13/14 /15/16 / Féminines
14 h : Vétérans B et + 60 ans / Seniors B
15 h 10 : Juniors / Seniors A / Vétérans A

**Le départemental 2017 sera pris en compte pour la sélection du France
A Salouel en 2019**

COMITE D'ORGANISATION

- Président de l'épreuve
Darcourt Dominique – Maud PARENT
- Directeur de course
Darcourt Dominique
- Responsable technique
Becquet Hervé
- Engagements
Darcourt Dominique
- Commissaires

PROGRAMME

Accueil :

- 10h30 Accueil des coureurs – Accueil presse et partenaires
- 11h30 Initiation VTT
- 12h00 Retrait des dossards - Reconnaissance du circuit

Les Compétitions :

- 13h05 : Départ des Jeunes **13/14 ans, 15/16 ans** et **Féminines**
- 14h00 : Départ des **Seniors B , Vétérans B et + 60**
- 15h10 : Départ des **Juniors, Seniors A et Vétérans A**

Appel des coureurs 10 minutes avant l'heure de départ.

La Cérémonie protocolaire :

- 16H30 : Protocole / remerciement
- 17h00 : Remises des récompenses
- 17h30 : Pot d'honneur

REGLEMENT

Ouverture :

Le **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL de Cyclo-cross** est ouvert aux licenciés Ufolep appartenant à un club affilié dans la SOMME.

Les titres :

Seront attribués des titres dans les catégories suivantes :

Jeunes 13/14 ans, 15/16 ans et féminines, Junior (17-18-19), Seniors A (20-29) et Seniors B (30-39), Vétérans A (40-49), Vétérans B (50-59 et +), Vétérans C (60ans et+).

Le Podium sera attribué uniquement sous la condition que les coureurs aient 2 courses de Cyclo-Cross dans le Département, sous les 12 derniers mois et 1 pour les jeunes et qu'il y ait au minimum 3 coureurs de la catégorie au départ

Catégorie Année de naissance (réglementation 2018)

13/14 ans : nés entre le 01/09/ 2004 & le 31/08/2005

15/16 ans : nés entre le 01/09/2002 & le 31/08/2003

17/18/19 ans : nés entre le 01/09/1999 & le 31/08/2001 (Juniors)

20/29 ans : nés entre le 01/09/1989 & le 31/08/1998 (Senior A)

30/39 ans : nés entre le 01/09/1979 & le 31/08/1988 (Senior B)

40/49 ans : nés entre le 01/09/1969 & le 31/08/1978 (Vétérans A)

50 ans et + : nés entre le 01/09/1959 & le 31/08/1968 (Vétérans B)

60 ans et + : nés avant le 31/08/1958 (Vétérans C)

Féminines 17/29 : nées entre le 01/09/1989 & le 31/08/2001

Féminines 30/39 : nées entre le 01/09/1979 & le 31/08/1988

Féminines 40 + : nées avant le 31/08/1978

Rappel du Reglement en vigueur

Pour le cyclocross, afin que toute la saison s'effectue dans la même catégorie d'âge pour les départementaux, régionaux et national, dès l'affectation des cartes de catégories cyclocross, **la catégorie d'âge au 1^{er} janvier 2018 sera appliquée**

Durée de l'épreuve :

Durée par Catégories :

Jeunes 13-14 ans : 20 min

Jeunes 15-16 ans : 30 min

Juniors 17-18-19 ans : 40 min

Féminines : 30 min (Toutes catégories)

60 ans et + : 40 min

Autres catégories : 50 min

Sur classements :

Extrait du règlement national en vigueur

Afin de respecter le développement physiologique des jeunes et faire en sorte que le sport contribue à maintenir l'individu en bonne santé, le sur-classement des jeunes doit rester une démarche exceptionnelle à l'UFOLEP.

Le sur classement des jeunes de 12 ans est interdit.

D'autre part, pour toutes les « Activités Cyclistes » seul(e)s les jeunes « 2^e année » d'une catégorie d'âge » (donc les Jeunes âgé(e)s de 14 ans et ceux (celles) âgé(e)s de 16 ans) ou les licenciés de la dernière année d'âge des « Masculins 17/19 ans » (donc les licenciés âgés de 19 ans) peuvent solliciter un sur-classement

Pour les jeunes «2^eannée » de la catégorie 13/14 ans et de la catégorie « 15/16 ans » (donc respectivement âgés de 14 et 16 ans), le sur-classement nécessite systématiquement la présentation d'un certificat médical.

- Le sur-classement, permet aux jeunes, 2^e année dans une catégorie d'âge de pratiquer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure (Ex : un Jeune de 14 ans participe avec les 15/16 ans). **Il doit présenter avec sa licence l'avis du médecin rédacteur du certificat d'aptitude.**
- **Dans tous les cas, le certificat médical de sur-classement devra spécifier l'activité pour laquelle il a été délivré.**

Exemples :

- a) Un jeune de 16 ans participe avec les adultes pour les courses dominicales et avec les 17/19 ans pour les championnats.
- b) Un jeune de 14 ans participe avec les jeunes 15/16 ans pour les épreuves dominicales et les championnats.

Récompenses :

Trophée, Médaille, bouquet et maillot de Champion Départemental pour le vainqueur,
Médaille au second et troisième
Lot à tous les participants présents à la cérémonie.

Horaires :

11h30 : 1) Initiation VTT

13h05 : 2) Jeunes 13/14/15/16 et Féminines

14h00 : 3) Seniors B , Vétérans B et+ 60

15h10 : 4) Juniors, Seniors A et Vétérans A

Rappel : Les champions de chaque catégorie doivent porter leur maillot pendant les courses .

**BULLETIN D'ENGAGEMENT CLUB
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL CYCLOCROSS UFOLEP
Dimanche 12 Novembre 2017**

NOM DU CLUB :

Nom – Prénom	N° de licence	Date de naissance	Catégorie d'âge

Nombre coureursX 5€ total€

Engagement :

Le prix de l'engagement est de 5 € pour tous les compétiteurs à l'exception de l'Initiation VTT. Les engagements devront être envoyés par courrier (Aucun engagement par e-mail ou téléphone) avant le **Lundi 06 Novembre 2017 accompagnés du règlement par chèque à l'ordre du : « C.C.Oisemont**

**Chez Monsieur Darcourt Dominique
45 rue d'Airaines 80490 Citernes**

